

Concours CERA jeunes talents 2026

DINANT JAZZ Festival 2026 CONCOURS CERA JEUNES TALENTS DE JAZZ REGLEMENT DU CONCOURS

Généralités

Depuis 2008, le festival Dinant Jazz organise un concours qui s'adresse aux jeunes groupes de jazz.

Pour l'édition 2026 le jury sélectionnera quatre groupes qui se produiront les vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26 juillet 2026 à La Merveilleuse by Infiniti hôtel, Charreau des Capucins, 23 à 5500 Dinant.

L'ordre de passage est laissé à l'appréciation du jury.

Le jury de sélection est composé de personnalités du monde du jazz choisies indifféremment du rôle linguistique parmi des journalistes et des programmeurs spécialisés.

L'approche musicale est libre sur la forme et le style ; elle doit toutefois rester en accord avec les principes fondateurs de la musique de jazz. Ces critères sont laissés à la seule appréciation du jury de sélection.

Dans ses délibérations, le jury tiendra compte aussi bien de la valeur des solistes que de la musicalité d'ensemble, de la rigueur de la mise en place, de l'approche harmonique et de la sensibilité de l'expression. La présence scénique peut influencer le jugement mais elle ne constitue pas en elle-même un critère de rejet.

Conditions de participation

- Le concours est ouvert à tous les jeunes musiciens(nes) de la FWB, de la Communauté flamande, de la Communauté germanophone et Européens .
- L'âge de chaque musicien présent dans le groupe ne peut excéder 30 (trente) ans.
- Le groupe ne doit pas avoir sorti d'enregistrement produit par un label avant la date du concours.
- Le niveau d'étude n'est pas pris en compte comme condition de participation. Un autodidacte possède les mêmes chances qu'un diplômé.
- Le groupe doit fournir sur support numérique de 2 ou 3 morceaux d'une durée totale de 10 à 15 minutes (toutes les qualités d'enregistrement sont acceptées). La date limite de remise de l'enregistrement est fixée au 1er juillet 2026 et est à envoyer à

jean-claude.vantroyen@lesoir.be et à audioservices@skynet.be (Philippe Curatolo - Sonorisateur)

- Le groupe doit également fournir : le nom et le prénom de chaque musicien, l'instrument joué, l'adresse et la date de naissance de chaque membre du groupe, ainsi que les coordonnées de la personne de contact.
- Les groupes s'étant présentés au concours les années précédentes peuvent s'inscrire à nouveau, à l'exception du vainqueur.
- Les groupes sélectionnés seront prévenus avant le 8 juillet 2026 et devront fournir au festival Dinant Jazz une fiche technique et un plan de scène avant le 15 juillet 2026 à audioservices@skynet.be
- Un piano et une batterie Yamaha ainsi qu'une sonorisation leur seront fournis.
- IMPORTANT : Les groupes qui s'inscrivent s'assureront au préalable que tout le groupe soit disponible durant les dates du concours: les 24, 25 et 26 juillet 2026.

Prix

Les gagnants du concours se verront offrir:

Deux journées au Green Field studio professionnel.

Le concert d'ouverture du festival « Dinant Jazz 2027»

L'enregistrement de leur concert « Live » du concert d'ouverture du festival 2027

Un concert au futur club de Jazz

Un concert au Jazz Zolder à Malines

Le deuxième:

Un concert dans le futur club

Le meilleur soliste:

Un prix de 500€

Le jury

Le jury est constitué des spécialistes du jazz en Belgique.

Il est composé de :

Président d'Honneur	David Linx
---------------------	------------

Jean-Claude Vantroyen (Président)	Journal Le Soir
-----------------------------------	-----------------

Jean-Pierre Goffin	Jazzmania - Vers L'Avenir
--------------------	---------------------------

Pierre Bartholomé.	Green Field Studio
--------------------	--------------------

Michel Proesmans.	Jazz Zolder
-------------------	-------------

Jacques Prouvost	Jazzques
------------------	----------

Igor Gehenot.	Musicien
---------------	----------

Maxime Blesin	Musicien
---------------	----------

Adresse

Adresse Mail pour le dépôt des candidatures avant le **01 juillet 2026** :

Concours Jeunes Talents Dinant Jazz Festival 2026

Monsieur Jean-Claude Vantroyen Président

Quelques noms de gagnants

Jeremy Dumont
Igor Gehenot
Noemie Decroix
Electric Quartet
Félix Zurstrassen
LG Collectif
Mercier/Mathys
Wajdi Riahi Trio

